

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Damien, qu'à la séance ordinaire du 21 novembre 2023, le conseil municipal a adopté le calendrier des séances ordinaires devant être tenues en 2024 :

Mois	Date	Mois	Date
Janvier	16	Juillet	16
Février	20	Août	20
Mars	19	Septembre	17
Avril	16	Octobre	15
Mai	21	Novembre	19
Juin	18	Décembre	17

À moins d'avis contraire, toutes les séances seront tenues à 19 h 30 à la mairie de Saint-Damien, sise au 6850, chemin Montauban.

Notez que les séances sont également tenues par vidéoconférence (TEAMS) et les liens seront disponibles sur le site Internet de la municipalité au www.st-damien.com/seacuteances-du-conseil.html.

Donné à Saint-Damien, le 22 novembre 2023



Hugo Allaire
Directeur général et greffier-trésorier